



Pierre-Bénite

100% durable

Automne 2017

La gestion différenciée à Pierre-Bénite

Mise en œuvre par le service municipal des espaces verts, la gestion différenciée est une démarche d'entretien qui poursuit plusieurs objectifs :

- Favoriser le retour de la biodiversité à l'échelle du territoire de la commune
- Protéger notre environnement (moins de bruit et de nuisances)
- Réaliser des économies d'énergie (eau, électricité...) et budgétaires

La gestion différenciée prend des formes multiples et notamment par trois niveaux d'entretien distincts : noble, structuré et naturel.



Ci-dessus :
Au parc Jean de la Fontaine (quartier du Perron)



Ci-dessus :
Fleurs sauvages au niveau de l'avenue de Haute-Roche

Mission Développement durable - Mairie de Pierre-Bénite - automne 2017

Tél. 04 78 86 62 34 - courriel : ecologieurbaine@pierrebénite.fr

Suivez notre actualité sur le site www.pierrebénite.fr / Page Facebook "Ville de Pierre-Bénite"





Pierre-Bénite

100% durable

La gestion différenciée

Le niveau 1 : le jardin noble (aspect soigné)

- **Massifs floraux toute l'année**, intégrés au gazon ou borduré, soucis du détail, présence possible d'œuvres artistiques et de plantes exotiques, pas de plante spontanée
- Tontes **1 fois par semaine**, soit 38 à 40 tontes par an
- Arbustes taillés toute l'année après floraison et désherbages suivis
- **Evacuation des déchets**
- Allées désherbées et bordurées d'aspect propres
- **Soufflage des feuilles chaque semaine** ou quotidiennement avec 4 collectes par saison
- **Arrosage fréquent**, autant que besoin
- Grande palette de **jeux pour tous âges** et mobilier urbain conséquent
- Haies séparatives ou structurantes taillées 1 à 2 fois / an
- Traitement par produits antiparasitaires si nécessité absolu



à gauche :

[Le labyrinthe du parc Jean de la Fontaine, au Perron](#)

Autres exemples en ville :

- les abords de la mairie
- le blason de la commune au parc Manillier
- l'école de musique
- le stade en herbe et la piste d'athlétisme au Brotillon
- les abords du mont aux morts (au cimetière)

Mission Développement durable - Mairie de Pierre-Bénite - automne 2017

Tél. 04 78 86 62 34 - courriel : ecologieurbaine@pierrebenite.fr

Suivez notre actualité sur le site www.pierrebenite.fr / Page Facebook "Ville de Pierre-Bénite"





Pierre-Bénite

100% durable

La gestion différenciée

Le niveau 2 : jardins structurés

- Visuel entretenu, peu de plantes exotiques, plantes spontanées possible
- **Massifs floraux seulement l'été** et plantes vivaces
- Tontes **toute les 2 à 3 semaines**, voire un mois selon la saison, 10 à 15 tontes / an
- Tailles arbustes tous les 2 à 3 ans, et enlèvement des plantes envahissantes 1 fois / an
- Evacuation possible des déchets d'espaces verts
- Allées dés herbées **au brûleur à gaz ou rotofil**
- **Soufflage des feuilles** pour mise en tas **tous les 7 à 15 jours**, évacuation 2 fois dans la saison
- Arrosage seulement sur fleurs et jeunes plantations
- **Jeux adaptés aux lieux** et, ponctuellement, présence de mobiliers urbains
- Haies séparatives et structurantes libres, tailles uniquement pour le maintien des usages
- Pas de traitement antiparasitaire



à gauche :

[Le square Bouvier, rue Henri-Brosse](#)

Autres exemples en ville :

- Les abords du skate park et du terrain synthétique de foot
- Les larges espaces intermédiaires des parcs

Mission Développement durable - Mairie de Pierre-Bénite

Tél. 04 78 86 62 34 - courriel : ecologieurbaine@pierrebenite.fr

Suivez notre actualité sur le site www.pierrebenite.fr / Page Facebook "Ville de Pierre-Bénite"





Pierre-Bénite

100% durable

La gestion différenciée

Le niveau 3 : jardins naturels

- Visuel champêtre : seules les plantes endémiques et spontanées sont privilégiées
- **Tonte à 12cm de haut, de 1 à 3 fois / an.** Variation selon le risque de feu
- Arbustes et haies libres, taillés par tronçonneuses ou moyens mécaniques **tous les 5 à 8 ans**
- Enlèvement des plantes envahissantes **tous les 1 à 2 ans** selon le besoin
- Désherbage des allées au brûleur à gaz / rotofil, pour maintenir les usages sur 120 à 140 cm
- Soufflage des feuilles des allées sur les parties naturelles, pas d'évacuation
- **Arrosage exclusivement sur les jeunes plantations**
- Présence possible de jeux et mobiliers urbains adaptés au cadre
- Pas de traitements antiparasitaires



à gauche :
[la prairie du Skate Park, rue du Brotillon](#)

Autres exemples en ville :

- la partie arrière du parc Jean de la Fontaine
- certains secteurs du parc Georges-Manillier
- le rond-point à l'angle des rues du Brotillon et de la République

Mission Développement durable - Mairie de Pierre-Bénite

Tél. 04 78 86 62 34 - courriel : ecologieurbaine@pierrebenite.fr

Suivez notre actualité sur le site www.pierrebenite.fr / Page Facebook "Ville de Pierre-Bénite"





Pierre-Bénite

100% durable

Automne 2017

La démarche "Zéro phyto"

Depuis dix ans déjà, la Métropole de Lyon et les communes n'utilisent plus les pesticides pour entretenir les parcs et jardins.

Depuis le **1er janvier 2017**, il est interdit d'utiliser des pesticides pour désherber les places publiques, les routes et les trottoirs, sols perméables inclus.

C'est une bonne nouvelle pour notre santé : les désherbants polluent les sols et les nappes phréatiques.



ci-dessus :
Exposition sur la végétation spontanée

Pour en savoir plus sur cette démarche, consultez l'exposition réalisée par les services de la Métropole de Lyon.

A partir de janvier 2019, les particuliers ne pourront plus utiliser à leur tour de produits phyto-sanitaires chez eux. La vente de ces produits n'est déjà plus en libre service ; il faut faire appel à un vendeur au préalable.

Mission Développement durable - Mairie de Pierre-Bénite

Tél. 04 78 86 62 34 - courriel : ecologieurbaine@pierrebenite.fr

Suivez notre actualité sur le site www.pierrebenite.fr / Page Facebook "Ville de Pierre-Bénite"





Pierre-Bénite

100% durable

Automne 2017

La démarche "Zéro phyto"

A Pierre-Bénite, la Municipalité a signé la charte régionale d'entretien des espaces publics le 24 novembre 2015 et les espaces verts font l'objet d'une inspection annuelle menée par le Réseau FREDON.

Depuis fin 2017, elle a atteint le niveau 3, c'est-à-dire le niveau maximal, dans la mesure où :

- l'équipe des espaces verts n'utilise plus aucun produit phyto-sanitaire pour entretenir les espaces publics ;
- elle met en œuvre des techniques alternatives au désherbage chimique avec de nouveaux outils : brûleur au gaz, copeaux de bois, plantes couvre-sols, etc.



à gauche :
L'entretien du cimetière respecte l'interdiction des produits phyto-sanitaires.



Ci-dessus :
Objectif : ramener la nature en ville



Ci-dessus :
Un exemple de nouveaux outils : la brouette de désherbage manuel

Mission Développement durable - Mairie de Pierre-Bénite

Tél. 04 78 86 62 34 - courriel : ecologieurbaine@pierrebenite.fr

Suivez notre actualité sur le site www.pierrebenite.fr / Page Facebook "Ville de Pierre-Bénite"





Pierre-Bénite

100% durable

La gestion différenciée

L'avis des élus et du technicien



Roger Majdalani

Adjoint au développement durable

L'équipe municipale s'est attelée à la mise en place de l'Agenda 21 communal dès 2015. Notre ville était à la traîne, à comparer des villes voisines. Grâce au travail quotidien à mes côtés de Jocelyne Clauzier et de nos agents municipaux, nous avons pu mettre en place plusieurs actions, dans nos bâtiments (économies d'énergie) et pour les habitants (marché de producteurs, opération poules, défis énergie et alimentation, etc.). D'autres actions et manifestations arrivent très prochainement, avec la Nature en ville par exemple, et le projet de ferme urbaine. **Le développement durable est l'affaire de tous** et l'avenir de nos enfants et de toutes les générations à venir. Nous sommes avec nos services à votre entière disposition pour vous apporter les réponses à vos interrogations



Jocelyne Clauzier

Conseillère municipale déléguée

Notre projet "Nature en ville" a été lancé fin 2016. **Deux études sur le patrimoine végétal et animal** de la commune ont été menées en 2017* et déboucheront sur des actions destinées à reconquérir des espaces naturels. D'autres actions sont en cours ou à l'étude : projet de ferme urbaine sur le terrain des Arcades, défi "alimentation positive", jardins partagés, etc. Nous comptons sur les habitants pour exprimer leurs remarques et leurs souhaits dans ces domaines.

(* par le CRBA et Arthropologia)



Jean-Pierre Mazoyer

Responsable du service des espaces verts

A terme, nous préparerons la création d'un **guide de la gestion différenciée** à l'attention des Pierre-Bénitains.

Son rôle : présenter les modalités d'entretien des espaces verts de la commune.

Ce document sera la synthèse des attentes des habitants et des élus en lien avec les moyens techniques et humains du service des espaces verts.

Mission Développement durable - Mairie de Pierre-Bénite - automne 2017

Tél. 04 78 86 62 34 - courriel : ecologieurbaine@pierrebénite.fr

Suivez notre actualité sur le site www.pierrebénite.fr / Page Facebook "Ville de Pierre-Bénite"

